

pénitentiaire



Non à la réforme des retraites !

Depuis l'annonce de la Première Ministre le 10 janvier dernier sur le projet de réforme des retraites, de nombreuses actions sont menées.

Le 19 janvier, plus de 2 millions de salariés et d'employés se sont mobilisés sur l'ensemble du territoire à l'appel des organisations syndicales. Un tel front syndical ne s'était pas vu depuis de nombreuses années, preuve s'il en fallait encore du rejet absolu et unanime de cette réforme.

Cette forte mobilisation en dit long sur les crises successives que nous traversons depuis plusieurs années dans la fonction publique et au sein de notre ministère en particulier : **manque de personnels, manque de moyens, conditions de travail insupportables, conditions de vie déplorables, rémunérations trop basses, inflation, simulacre de dialogue social etc...**

En présentant sa réforme reposant sur le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une accélération de l'augmentation de la durée de cotisation, le gouvernement entend anéantir un système qui n'est pas en danger et provoquer une crise sociale d'ampleur.

Cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des personnels du ministère de la Justice mais également celles et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas (plus) reconnue.

Le gouvernement s'entête. Cette obstination se traduit donc par la voie du conflit avec la multiplication des grèves et des manifestations.

La **CGT** locale appelle donc l'ensemble des personnes qui se sentent concernées, à se mobiliser devant les portes de l'établissement le 31 janvier à partir de 07h, pour que ce projet de réforme des retraites soit enterré définitivement !

La **CGT** locale